

ATTESTATION AU QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

« QS-SPORT »

POUR LES MINEURS

Seule cette attestation est à remettre au club.

Le questionnaire de santé est à garder en votre possession tout au long de la saison.

Dans le cadre de la prise ou du renouvellement de la licence FFAviron et conformément à la réglementation du Code du sport et du règlement médical de la FFAviron,

Je, soussigné(e) M/Mme,

en ma qualité de représentant légal de
atteste avoir renseigné le **questionnaire de santé « QS-Sport » pour les mineurs** et avoir
répondu par la négative à toutes les questions.

Date et signature du représentant légal